



**68^{ème} SESSION DE LA CSW, NEW YORK
11-22 MARS 2023**

SOUS-THEME: IDENTITÉ JURIDIQUE NÉCESSAIRE POUR ÊTRE ÉLECTRICE ET ÉLIGIBLE

Présenté par:

MARGUERITE YOLI-BI KONE

PCA WANEP-CI, vice-présidente du GOFEHF

EXPERTE EN GENRE , GOUVERNANCE ELECTORALE , GESTION ET PREVENTION DES
CONFLITS

klintio2001@yahoo.fr



INTRODUCTION

- Sans existence légale très peu de choses peuvent être faites pour tout individu dans le contexte social que nous vivons
- Malheureusement les femmes sont les plus nombreuses sans existence légale car pas déclarée à la naissance
- Cette situation influe également sur leurs enfants qu'elles ne déclarent pas non plus à leur naissance
- Impossibilités pour elles d'être sur une liste électorale , ni être candidates ni être électrices, tout s'impose à elles



INTRODUCTION

- Impossibilité pour elles d'avoir un grand commerce ou une grande activité sans intermédiaire car non accès au crédit. Les structures financières ne prêtent pas à des personnes qui n'existent pas(fantômes)
- Pas d'autonomie financière
- Impossible de circuler librement
- Le cercle vicieux de la pauvreté ne peut donc être rompu



Les raisons de cette situation

- Le manque d'information
- Analphabétisme
- La négligence
- Les tracasseries routières
- La peur de la justice et de l'administration



ACTIONS EN Côte D'IVOIRE

- Le GOFEHF ou Groupe des Organisations Féminines pour l'Égalité entre Homme et Femme se positionne comme une organisation faîtière féministe de droit ivoirien créée en 2015 regroupant plus de 25 membres.
- Le WANEP-CI crée en 2003 œuvre à travers son programme WIPNET à la promotion et la protection de la Femme



ACTIONS EN COTE D'IVOIRE

- A la faveur de la loi N°2018-863 du 19 novembre 2018 instituant une procédure spéciale de déclaration de naissance, de rétablissement d'identité et de transcription d'acte de naissance et son décret N°2019-976 , plusieurs organisations de droits humains comme le GOFEHF , le WANEP CI ,se sont engagées dans sa mise en œuvre en faveur des femmes.
- Le GOFEHF ,avec l'appui financier et technique d'ONUFEMMES Côte d'Ivoire, Regards de Femmes et le Ministère des Affaires Etrangères de la France, a pu établir **5000 extraits de naissance délivrés aux femmes par l'administration dans 5 régions de la Côte d'Ivoire.**



ACTIONS EN COTE D'IVOIRE

- actuellement le GOFEHF et le WANEP/PCI sont entrain de mener une autre régularisation pour 1000 personnes dont 50% de femmes et de filles dans les 2 régions de la Cote d'Ivoire en prélude au recensement électoral qui aura lieu cette année avec un appui financier de OSIWA.
- Les élections générales auront lieu en 2025



PERSPECTIVES

- L'octroi gratuit du premier extrait de naissance par l'autorité compétente
- Déclaration systématique des naissances par les chefs de villages et chefs des communautés
- Déclaration systématique des naissances par les sages femmes au niveau des maternités
- Continuer les sensibilisation jusqu'à la résolution de ce problème



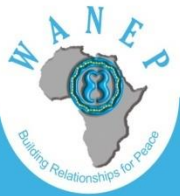
PERSPECTIVES

- Créer un fichier unique informatisé de l'Etat civil ivoirien
- Déclaration systématique des naissances par les sages femmes au niveau des maternités
- Continuer les sensibilisation jusqu'à la résolution de ce problème
- Créer un fichier unique informatisé de l'Etat civil ivoirien



CONCLUSION

- La présence des questions de genre dans les élections, illustrée par une sensibilisation accrue à la non discrimination et à la non violence sexiste, ainsi que les alliances conclues avec d'autres mouvements sociaux ont également permis aux femmes d'obtenir de bons résultats à plusieurs élections
- Pour tout cela ils faut que les femmes ne soient plus des fantômes car sans existence légale rien n'est possible



Merçi pour votre attention !!!!
Thanks!!!!